



20 novembre 2009

DÉCLARATION DE PRÉOCCUPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES VULNÉRABLES

Depuis que le Canada a ratifié la décision des Nations Unies à l'égard du principe fondamental des droits de l'enfant, la journée du 20 novembre a été consacrée dans ce pays comme Journée nationale de l'enfant.

La décision précise que les gouvernements devraient non seulement protéger les enfants contre les dangers qu'ils peuvent subir, mais aussi les aider à vivre et à grandir à leur plein potentiel.

Cet engagement n'est pas respecté en Ontario. Des milliers d'enfants et jeunes vulnérables sont en danger parce que le gouvernement de l'Ontario refuse de financer correctement les services d'aide à l'enfance et de santé mentale.

Les sociétés d'aide à l'enfance font face à une insuffisance budgétaire de 67 millions de dollars. Des services seront éliminés et du personnel sera mis à pied à moins que le gouvernement intervienne financièrement. Les délais de traitement des situations de violence faite aux enfants, imposés par la loi suite à une série de décès d'enfants dans les années 1990, ne seront pas respectés. Les coupures budgétaires importantes imposées aux organismes du Nord de la province et des Premières nations mettent ces communautés déjà à risque élevé face à un risque encore plus grand.

Les organismes de santé mentale pour enfants et jeunes qui sont chroniquement financés insuffisamment desservent un grand

nombre des mêmes enfants vulnérables que les sociétés d'aide à l'enfance.

Les budgets de ces organismes ont été bloqués, forçant les fournisseurs à éliminer des programmes et du personnel, malgré le besoin toujours croissant de services. Les renvois pour ces services ont augmenté de 35 pour cent pendant le ralentissement économique. Plus de 500 000 jeunes gens en Ontario seront victimes de problèmes mentaux et peut-être de dépression, d'anxiété ou de troubles de l'alimentation.

En Ontario, des enfants et des jeunes souffrent, et certains même meurent, parce qu'ils n'ont pas accès à temps à des services essentiels. Les organismes n'ont pas la capacité d'intervenir tôt quand les problèmes surgissent. Laissés sans solution, ces problèmes ne font qu'empirer et leur impact se fait sentir dans les familles et dans les communautés.

Compte tenu de cette crise, et en reconnaissance de l'engagement solennel du Canada à l'égard de la Journée nationale de l'enfant, nous, les soussignés, affirmons par la présente que le gouvernement de l'Ontario doit remplir son obligation de protéger nos enfants et nos jeunes contre les dangers qu'ils peuvent subir et de veiller à leur développement sain, avant qu'il soit trop tard.

Nom

Signature

Affiliation

Warren (Smokey) Thomas

Président, Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario

Sid Ryan

Président, Division de l'Ontario Syndicat canadien de la fonction publique

Bob Huget

Vice-président, région de l'Ontario, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier

Gordon Floyd

Directeur général et administratif Santé mentale pour enfants Ontario

Jeanette Lewis

Directrice générale, L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance

